

promit des récompenses pour tous les élèves de notre collège de Ste-Marie, et sur toutes ces communications me pria instamment de garder le silence.

Cette déclaration, je la fais solennellement la croyant consciencieusement vraie, et en vertu de l'Acte passé dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires.

Et j'ai signé.

Affirmé solennellement devant Nous, }
Notaire, soussigné, résidant à Ste- }
Marie de la Beauce, ce seize du }
mois de juillet, mil huit cent qua- }
tre-vingt-quatre

FRÈRE ANDAINE,
Directeur.

(Signé) THOS. LESSARD, N. P.

Il ne peut être question ici, Honorables Messieurs, ni de Mgr de Sherbrooke, qui n'a pas de nos Frères dans son diocèse, ni de Mgr de Montréal, qui nous donne chaque jour des preuves si sensibles de son inaltérable dévouement. C'est donc un troisième Evêque qui partage les sentiments hostiles de M. P. S. Murphy contre notre cher frère Provincial. Il faut avouer que si notre respect filial et notre attachement à notre vénéré Supérieur n'ont point été altérés, on n'en peut faire aucun reproche à M. P. S. Murphy.

Malgré la déclaration faite par notre cher frère Provincial dans sa note à M. Coursol, président de la Commission royale, de n'avoir "ni écrit ni inspiré un seul des articles du *Monde* contre MM. les Commissaires d'écoles de Montréal" (1) M. P. S. Murphy s'obstine à l'accuser et laisse rarement échapper une occasion de lancer contre lui, devant ceux de nos Frères qu'il rencontre, les propos les plus injurieux.

L'affidavit ci-après justifiera ma proposition :

Le soussigné certifie solennellement que le 20 juin 1884, assistant à la distribution des prix de l'Ecole Belmont, rue Guy, Montréal, M. P. S. Murphy, Commissaire des Ecoles catholiques de la dite ville, lui a tenu des propos fort irrespectueux à l'endroit du cher frère Provincial, qu'il a qualifié d'étranger et auquel il attribue les difficultés qu'ont rencontrées les Commissaires des Ecoles catholiques de Montréal.

Malgré la déclaration formelle qu'a faite le cher frère Provincial dans sa note à M. Coursol, président de la Commission royale, de "n'avoir ni écrit ni inspiré aucun des articles publiés par le *Monde* au sujet des écoles de Montréal," M. P. Murphy m'a affirmé que ces articles viennent de la rue Cotté; qu'il peut

(1) Si la passion n'eût aveuglé M. P. S. Murphy, aurait-il jamais porté pareille accusation? Avec un peu de réflexion, il aurait appris que tout le temps que la polémique s'est faite dans le *Monde*, notre cher frère Provincial accompagnait notre cher frère Assistant aux Etats-Unis, à Baltimore, à St Louis et à la Nouvelle-Orléans. A quatre jours de distance de Montréal, comment pouvait-il échanger dans le *Monde* des articles toutes les quarante-huit heures?